

LE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

MÉGILILIEN



**ACHAT
DES
HABITS
DE
COMBAT
POUR
LES
POMPIERS
DE
BEECHER
FALLS**

De gauche à droite, à l'avant dans leur nouveau habit : Philip Rondeau, Scott DeGray, Bobby Brousseau, Todd Nichols. À l'arrière : Richard Belleville, Brian Bissonnette, Gérard Duteau et Henri Pariseau.

Le 1er avril dernier, les maires d'East Hereford, de Saint-Herménégilde et de Saint-Venant-de-Paquette se sont rendus à la caserne des pompiers de Beecher Falls, VT afin de remettre leur participation financière. Une somme totale de 4,000\$ a été remise par les trois municipalités. Une levée de fonds a été organisée par les pompiers dans le but d'acheter 54 nouveaux habits de combat en remplacement des habits actuels qui sont devenus désuets.

NOUVELLES MUNICIPALES

DÉMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Nouveau numéro de téléphone pour appeler au centre communautaire est le 819-849-3344

La nouvelle adresse de l'Hôtel de ville est le 816, rue Principale St-Herménégilde, QC J0B 2W0

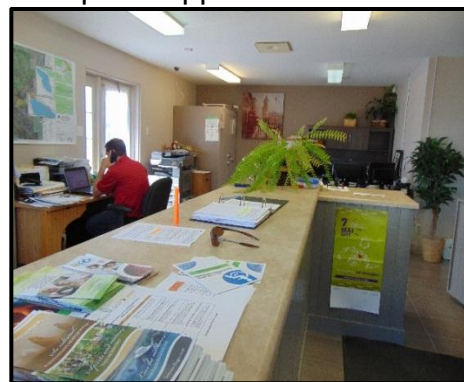


Depuis quelques semaines, les bureaux municipaux sont situés dans l'ancien local occupé par la caisse Desjardins au **816, rue Principale**. Le déménagement était devenu nécessaire. L'espace restreint, le local exigu, la promiscuité des employés, le manque d'espace privé étaient des détails qu'on devait prendre la peine de corriger à court terme.

Nous avons vérifié le coût d'un agrandissement au Centre Communautaire versus l'achat et les rénovations faites à l'ancienne caisse et le déménagement s'avérait le choix le moins dispendieux et le plus judicieux.

Les assemblées du conseil se poursuivront dans les anciens locaux au centre communautaire de St-Herménégilde. Le nouveau numéro de téléphone du centre communautaire est le 819-849-3344. À mettre dans vos agendas. Le numéro de téléphone 819-849-4443 pour appeler les bureaux municipaux a été conservé.

L'intérieur des locaux a été réaménagé pour une meilleure gestion des lieux. L'espace de travail pour chaque employé est mieux adapté à leur besoin. La directrice générale a maintenant un bureau privé pour permettre plus de discrétion.



Une salle de conférence a été

aménagée pour les besoins municipaux pour des discussions de groupe.

Une salle d'archivage était également indispensable, l'espace que nous avons au centre communautaire était inadapté aux besoins municipaux.

Sylvie Fauteux



Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire trésorière



Louise St-Jacques, secrétaire trésorière adjointe



PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Dans le but de favoriser l'implantation de nouvelles résidences familiales et de favoriser l'arrivée de nouveaux résidents, la municipalité met en place un programme d'accès à la propriété.

CONDITIONS :

- Construire une résidence unifamiliale neuve (être le premier occupant).
- Être résident permanent de la nouvelle résidence.
- Ne pas être un promoteur ou un constructeur immobilier.
- Faire une demande complète en bonne et due forme à la municipalité.



EXCLUSIONS :

- Les bâtiments à utilisation saisonnière.
- Les maisons mobiles, les roulottes et toutes constructions pouvant être déplacées.
- Les bâtiments qui sont exempts de toute taxe foncière, municipale ou scolaire.

MODALITÉS DE VERSEMENT :

Sous respect des conditions nommées plus haut, la municipalité versera pour chaque construction neuve, la somme de 3000\$ à raison de 1000\$ par année pendant 3 ans.

LE DEMANDEUR DEVRA FOURNIR :

- Nom et coordonnées complètes du propriétaire.
- Une copie de l'acte de vente notarié.
- Une copie du permis de construction préalable à l'exécution des travaux.
- Les travaux doivent être exécutés en conformité du permis émis.
- La subvention est effective seulement à partir du moment où la maison est mise au rôle.

PARTICULARITÉ :

- * La subvention est versée au propriétaire de l'immeuble en un seul versement, au maximum un mois après le paiement complet du compte de taxes.
- * La municipalité se réserve le droit de retenir un paiement du programme d'accès pour tout compte en souffrance à la municipalité.
- * La subvention est versée au propriétaire ayant demandé le permis de construction seulement.
- * Advenant le changement du propriétaire d'immeuble ayant fait l'objet d'une subvention, avant que la totalité des sommes prévues aux présentes n'aient été versées, les sommes non encore versées à titre de subventions seront conservées par la municipalité.
- * Advenant une faillite d'un propriétaire d'immeuble ayant fait l'objet d'une subvention, avant que la totalité des sommes prévues aux présentes n'aient été versées, les sommes non encore versées à titre de subventions seront conservées par la municipalité.



PRIME POUR ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS :

- Pour les familles ayant un enfant de moins de 18 ans, l'équivalent du droit de mutation sera remis par la municipalité de Saint-Herménégilde si la construction du bâtiment principal est faite dans les deux ans de la signature du contrat notarié ;
- Chaque nouvelle famille résidente permanente de Saint-Herménégilde (famille n'habitant pas sur le territoire de Saint-Herménégilde lors de la construction de la nouvelle propriété) peut recevoir une prime de 100\$ par enfant de moins de 18 ans. Pour ce faire, le demandeur doit remplir le formulaire à la municipalité et fournir le certificat de naissance de chaque enfant de moins de 18 ans et la preuve de résidence. Le montant maximum de l'aide financière est fixé à 1000\$ par famille. L'année de référence pour l'aide financière est l'année de prise de possession (date d'habitation de la maison).

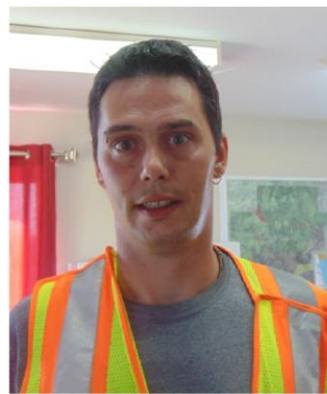
NOS INSPECTEURS



Sylvain Martineau
Inspecteur en bâtiment



Marc Sage
Inspecteur municipal



Yan Bissonnette
Adjoint municipal temporaire



Nicolas Plourde
Insp. en bâtiment adjoint

Vous pouvez rencontrer notre inspecteur en bâtiment et en environnement **M. Sylvain Martineau** les jeudis ou vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

N'oubliez pas. Un permis est obligatoire pour tous les travaux de rénovation et de construction. Il est préférable de communiquer avec le bureau municipal pour vérifier sa disponibilité et prendre rendez-vous au numéro 819-849-4443 au moins 30 jours avant d'entreprendre les travaux.

Marc Sage est notre inspecteur municipal. Il est responsable de la voirie, de l'aqueduc, des égouts et des espaces verts.

Il est aussi responsable pour les permis pour un feu à ciel ouvert. Tous les permis de feux sont obligatoires. Il n'émettra aucun permis par téléphone et vous devez le contacter au 819-849-4443 pour prendre rendez-vous.

Yan Bissonnette est notre nouvel aide inspecteur municipal du mois d'avril au mois d'octobre.

Nicolas Plourde est notre inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint. Il s'occupe de la vérification des installations septiques de chaque résidence. Nous demandons la collaboration des propriétaires afin de respecter les rendez-vous et les dates d'échéances fixés.

VOUS AVEZ BESOIN DE FAIRE VIDANGER VOTRE FOSSE SEPTIQUE CETTE ANNÉE ?

La municipalité doit faire vidanger certaines fosses au Lac Lippé et vous offre la possibilité de profiter de l'occasion pour faire vidanger la vôtre. La vidange des fosses se fera à la **fin du mois de juillet**.

Si l'offre vous intéresse, il vous suffit d'appeler au bureau au numéro suivant : (819) 849-4443. Nous vous ajouterons alors à la liste. L'entrepreneur vous enverra la facture directement. Vous aurez la responsabilité de dégager votre fosse afin qu'elle soit accessible et visible.



CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE

Heure des sessions
Lieu

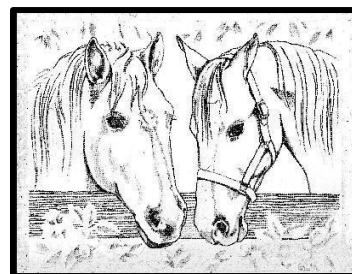
19 :30H
Salle du conseil
776, rue Principale St-Herménégilde

Date

Lundi le 1^{er} juin 2015
Lundi le 6 juillet 2015
Lundi le 3 août 2015

Avis

À tous les adeptes d'équitation



- ❖ Lors de vos randonnées à cheval, que ce soit sur les chemins de terre ou d'asphalte, il est TRÈS APPRÉCIÉ que vous preniez le temps de ramasser à la fin de votre randonnée, les excréments de cheval que votre monture a pu laisser.
- ❖ Ce geste de respect des autres citoyens permet une cohabitation harmonieuse entre cavaliers et autres citoyens ;
- ❖ Nous avons constaté une très grande **amélioration** au niveau du ramassage des excréments de cheval sur les chemins du village et sur les chemins de campagne et nous vous en remercions grandement.

Merci de votre collaboration.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez un amateur ou un astronome accompli vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Hereford considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie. L'édition 2015 se tiendra **le 15 août**, alors nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée. Un service de navette est disponible pour les gens qui le désirent à partir de 19h et se poursuit jusqu'au coucher du soleil.

Il est préférable de s'habiller très chaudement, sur la montagne il fait froid. L'événement a pour but l'observation des étoiles. Loin de sources lumineuses, l'observation n'en est que plus grandiose. De plus des astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes.

Si dame nature n'est pas des nôtres (s'il pleut) ce sera reporté à une date ultérieure.

Nous vous attendons les bras ouverts ! Pour information : 819-849-4443



LA PLAGES DU LAC WALLACE

Horaire régulier

Période d'ouverture

Horaire spécial pour vacance de la construction

Heures de surveillance

Il y aura des sauveteurs les jours et heures indiquées ci-dessus seulement.

Du Jeudi au dimanche inclusivement

du 24 juin au 7 septembre 2015

semaine du 19 juillet au 2 août du lundi au dimanche

de 10h à 18h

Bonne saison estivale à vous tous et **soyez prudent !**



Avant d'allumer, pensez-y!

Un message de votre service d'incendie en
collaboration avec la SOPFEU

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? *Avant d'allumer*, lisez ce qui suit.....

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
 - Allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral ;
 - Éviter de brûler lors de grands vents;
 - Avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.



Un mythe!

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

PERMIS DE BRÛLAGE – SANS FRAIS

Nous vous remercions d'être fidèle à demander un permis de brûlage pour tout genre de feu sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer conçu à cet effet. L'utilisation de feux d'artifices est également réglementée.

Sera autorisé le brûlage de feuilles, de branches et de bois mort. Le brûlage de tout autre matériau est strictement interdit et règlementé par le MDDELCC.

M. Marc Sage, inspecteur municipal, n'émettra aucun permis par téléphone. Vous devez donc le contacter au 819-849-4443 pour prendre rendez-vous.

On peut retrouver l'indice de danger d'incendie sur le site internet de la SOPFEU

DISTRIBUTION D'ARBRES GRATUIT

Nous avons encore cette année l'occasion de vous offrir des plants d'arbres de différentes essences qui pourront être plantés à votre domicile.



Ce don nous a été fourni par

L'Association forestière des Cantons de l'Est

pour aider à garder l'air pur
qui nous est essentiel.



Les arbres seront disponibles le **19 mai 2015** de **9h à 16h**
au **Garage municipal** jusqu'à épuisement des stocks
(premier arrivé, premier servi).

Pour accroître les chances de survie, les arbres doivent être plantés dans un délai maximum de 2 à 3 jours suivant leur réception. Merci de votre collaboration.
Prévoyez des couvertures ou des bâches pour couvrir les racines des arbres pendant le transport

DISTRIBUTION DE COMPOST GRATUIT

La municipalité offre **GRATUITEMENT** du **Compost** pour votre jardin encore cette année.

Vous n'avez qu'à vous présenter au centre des Loisirs.
Veuillez noter qu'il n'y aura pas de personne responsable pour faire la répartition.



Vous n'avez qu'à **apporter vos sacs et contenants** pour venir le chercher sur place. La quantité permise est d'environ 240 litres par foyer.

Encourageons cette bonne ressource écologique.

Voyez comment vous pouvez économiser l'eau potable, c'est très facile!

Jardin

Pour le potager, les fleurs ou les arbres, on suggère d'arroser manuellement, ou encore à l'aide d'un boyau muni d'un dispositif à arrêt automatique (pistolet). Un truc encore plus économique, placez un baril à l'extrémité de vos gouttières pour recueillir l'eau de pluie et arrosez le jardin ou les plates-bandes avec cette eau. Et pourquoi ne pas utiliser la vieille eau de l'aquarium? Cette eau contient des engrais naturels qui aideront à la croissance de la verdure!

Gazon

Premièrement, il est bien de vous renseigner auprès de votre municipalité sur les différents règlements. Il est recommandé de ne pas arroser en plein jour, pour prévenir l'évaporation et les brûlures du gazon. Les nouveaux systèmes goutte-à-goutte sont idéals. Ils consistent en un tuyau percé qui laisse s'échapper des gouttelettes au niveau du sol, et limite donc l'évaporation et les risques de brûlures par le soleil sur votre gazon. Il faut éviter de noyer sa pelouse, ce qui la rendra paresseuse. Pour ce, il ne faut pas l'arroser plus d'une fois par semaine, et limiter le temps d'arrosage.

Allée

Inutile d'arroser votre entrée, elle ne poussera pas... S'il y a de la saleté ou des feuilles mortes, un balai est plus pratique et permet une économie d'au moins 200 litres d'eau potable! Les feuilles peuvent être compostées, ou encore, utilisez-les comme manteau sur votre terrain, elles protègent la pelouse et les racines des arbres contre les intempéries de l'hiver, c'est d'ailleurs une des fonctions de leur chute.

Automobile

N'utilisez pas l'eau courante pour savonner votre voiture, un seau rempli d'eau fait parfaitement le travail. Lors du rinçage, il est suggéré d'utiliser un boyau muni d'un pistolet à arrêt automatique, ainsi, on peut propulser l'eau seulement en direction de la voiture et on prévient des pertes de plus de 300 litres d'eau!

Bain/douche

Il y a plusieurs choses à faire ici pour diminuer votre consommation! Premièrement, il faut vérifier s'il n'y a pas de fuite. Ensuite, l'on peut ajouter à la douche un interrupteur permettant d'arrêter le jet lors du savonnage. Il est aussi possible de se munir d'une pomme de douche dite à débit réduit, utilisant moins de 9.5 litres/minute plutôt que 20 (standard). Il est bien de diminuer le temps sous la douche. Il suffit de réduire de quelques minutes le temps de la douche pour faire la différence. Même chose pour le bain. Une baignoire remplie à ras bord n'est pas nécessaire. On suggère de la remplir qu'à la moitié et d'apposer le bouchon au tout début et ajuster la température par la suite, ça évite le gaspillage!

Éviers et lavabos

Premièrement, Il est conseillé de fermer le robinet lors du brossage de dents, ou encore lors du rasage ... ces gestes économisent de 10 à 20 l d'eau chaque fois. On peut ajouter à notre robinet un aérateur, qui mélange l'eau à l'air, et donc produit une même pression avec une plus petite quantité d'eau. On peut aussi installer un dispositif détecteur de mouvement, qui permet à l'eau de couler seulement si un objet se trouve en dessous. Il est aussi primordial de vérifier s'il n'y a pas de fuite car une fuite laisse s'écouler environ 25 litres par jour, soit 10 000l/an!

Comme pour la salle de bain, il est bien d'installer un aérateur sur le robinet afin de réduire le débit. Vérifiez aussi les fuites et remplacez les rondelles de caoutchoucs usées. De plus, plutôt que de rincer les légumes ou la vaisselle sous l'eau courante, utilisez un petit bac rempli d'eau.

Cuvette de toilette

Premièrement, il faut se rappeler que la toilette n'est pas une poubelle. Un seul petit papier mouchoir ne doit pas engendrer une perte d'eau de plusieurs litres! Maintenant, on peut facilement se procurer des toilettes ayant un réservoir restreint sans négliger la force d'aspiration (vieux modèle 18l versus le nouveau de 6l!). Mais, si votre toilette semble encore en état de marche, on vous suggère de placer un contenant en plastique de 2 litres rempli de sable, afin de diminuer le volume de votre réservoir. Il existe aussi des petits dispositifs que l'on peut rattacher au conduit d'eau, réduisant le débit nécessaire.

Une fuite de toilette = 200 000 l/an! Truc: pour détecter une fuite, écoutez attentivement ou versez quelques gouttes de colorant dans le réservoir, si après une quinzaine de minute l'eau de la cuvette est colorée... il y a donc une fuite!

Chauffe-eau

Isoler son réservoir permet d'obtenir des économies en électricité mais aussi en eau. Comment? En réduisant la perte de chaleur et permettant d'obtenir plus rapidement de l'eau chaude. De la même façon, isoler les tuyaux n'est pas une mauvaise idée. Si vous en avez la possibilité, on suggère de limiter au maximum la distance entre le chauffe-eau et les robinets les plus utilisés.

Frigo

Pourquoi ne pas garder une carafe d'eau fraîche au réfrigérateur? Cette petite astuce supprime le temps nécessaire pour obtenir une eau froide du robinet en été. Plusieurs litres économisés!

Lave-vaisselle

Un cycle de lave-vaisselle standard utilise jusqu'à deux fois plus d'eau qu'un lavage manuel mais lave deux fois plus de vaisselle! Donc, remplissez votre lave-vaisselle à pleine capacité avant de le mettre en marche ou minimisez les dépenses d'eau si vous lavé manuellement. Il est aussi conseillé d'utiliser la fonction «économique». Si vous êtes sur le point de vous procurer un nouveau lave-vaisselle, optez pour un modèle économiseur d'eau.



La **toilette** n'est pas une **poubelle**

Une étude de 2011 révèle que 72% des Canadiens jettent parfois à la toilette des déchets qu'ils pourraient mettre à la poubelle. Aidez les usines de filtration d'eau à faire leur travail! La soie dentaire, les serviettes hygiéniques, les lingettes démaquillantes et pour bébé et les cure-oreilles ne se décomposent pas dans l'eau à la manière du papier de toilette, qui est conçu à cet effet. Ils peuvent obstruer le réseau nécessitant alors de coûteuses interventions de nettoyage. De plus, ne vous débarrassez pas de médicaments ou produits nocifs dans la toilette ou l'évier. Plusieurs produits chimiques et médicaments ne sont pas filtrés par les usines d'épuration et pourraient se retrouver dans la nature et affecter la faune et la flore.



SAVIEZ-VOUS? QUE ?

Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec une moyenne résidentielle d'environ

386 litres d'eau par jour.

C'est 70 % de plus qu'un Ontarien et 40 % de plus que la moyenne canadienne.

Les modèles de toilette de plus de 10 ans utilisent environ

13 litres d'eau par chasse.

Pour une famille de quatre personnes, en une semaine d'utilisation, c'est environ

728 litres d'eau envoyés à l'égout,

soit l'équivalent de 5 bains.

Une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente près de

10 000 litres d'eau par année

et une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à

550 litres d'eau par jour.

Un boyau d'arrosage peut déborder

1 000 litres d'eau à l'heure.

C'est plus que ce qu'il faut pour tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage.

Un gazon jaune n'est pas un gazon mort! En cas de sécheresse, la pelouse entre en état de dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines. Laissez la nature faire son travail, la pluie à elle seule comble généralement les besoins de votre pelouse.

13,7 % de l'utilisation résidentielle vient des fuites de toilette.





DRING! DRING! ON AIMERAIT PARFOIS VOUS TÉLÉPHONER!

Notre municipalité a un plan de sécurité civile en cas de sinistre majeur. Le plan de sécurité civile étant un document de réponse aux sinistres qui pourraient survenir sur notre territoire. Et des sinistres, il en arrive au Québec et notre municipalité n'est certainement pas à l'abri d'évènements graves. La municipalité a donc une préparation particulière et tente d'être prête à intervenir pour ces situations inhabituelles.



Un des moyens d'alerte et d'information de notre population est la mise en place d'une «chaîne téléphonique de la population».



Cette chaîne téléphonique a été produite en tentant d'avoir tous les numéros de téléphone pour vous joindre.

Il est important que vous soyez au courant que vous pourriez être joint par une personne nommée par la municipalité étant répondante pour votre secteur. À défaut que cette personne soit disponible, il y a 4 autres personnes qui détiennent cette chaîne téléphonique pour nous assurer de pouvoir vous joindre. Ce sont des responsables nommés et mandatés par la municipalité.

Une de ces personnes pourrait donc vous joindre *strictement* selon les consignes et à la demande de la municipalité.

Les informations qui vous seraient transmises pourraient être très variables selon la situation, c'est-à-dire vous aviser d'une situation dangereuse ou potentiellement dangereuse. Il pourrait même arriver qu'on vous donne des consignes particulières. Le tout ayant pour but d'assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Nous vous demandons donc d'aviser les membres de votre famille de la présence de cette chaîne téléphonique municipale. Si vous avez des questionnements, n'hésitez pas à nous joindre à la municipalité au 819-849-4443. Nous vous invitons d'ailleurs à nous communiquer toute modification à vos numéros de téléphone pour nous assurer de pouvoir vous joindre.

Dring! Dring! Dring!

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Gérard Duteau

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Sébastien Desgagnés

Siège no 3 : Mme Sylvie Fauteux

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Mme Nathalie Isabelle

Secrétaire-trésorière adjointe : Mme Louise St-Jacques

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Inspecteur en bâtiment : M. Sylvain Martineau

Siège no 4 : M. Mario St- Pierre

Siège no 5 : M. Robin Cotnoir

Siège no 6 : Mme Jeanne Dubois

Ressourcerie des Frontières

Donnez une deuxième vie à vos articles au lieu de les jeter.

☎ 819 804-1018

Courriel : info@ressourceriedesfrontieres.com

Venez visiter notre magasin général situé au 177, rue Cutting à Coaticook



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MRC DE COATICOOK



Programme Intégré d'Équilibre Dynamique

pour la prévention des chutes chez les aînés

- Améliorer votre équilibre et la force de vos jambes;
- Contribuer à garder vos os en santé et diminuer le risque de fracture;
- Adopter des comportements sécuritaires;
- Améliorer votre confiance
- Être plus actif!

SÉANCES D'EXERCICES

Mardis et jeudis de 10h à 11h30
du 21 avril au 9 juillet

Salle communautaire de St-Herménégilde

Transport gratuit disponible

Inscription obligatoire

Informations et inscription :
819-849-7011 poste 224

À vos papiers

Quels papiers faut-il garder et combien de temps?

Comment organiser ceux-ci de façon plus efficace?

Séance d'information animée par l'ACEF Estrie.

Mercredi 3 juin 2015 à 13 h 30

CAB de Coaticook (23, rue Cutting à Coaticook)

Inscription requise: 819 849-7011, poste 223

Méchoui Circuits Frontières

Party début de saison

Méchoui : **23 mai, dès 15 h au kiosque d'accueil derrière l'Église**

Menu :

Gyros - choix de 2 viandes et choix de salades,
prix variant de 6 \$ à 14 \$.

Permis de boisson. Venez rencontrez les cyclistes!



Le **Chœur Radio Ville-Marie**, accompagné de quatre solistes et d'une dizaine de musiciens, présente son concert du printemps **Mozart à la carte** avec en entrée les **Vêpres solennelles d'un confesseur** et comme plat principal la **Messe du couronnement**. Vous y êtes invités **le 24 mai 2015 à 15h au musée-église de Saint-Venant-de Paquette** situé au **11 Chemin du village**.

Simon Fournier assure la direction musicale et artistique du Chœur Radio Ville-Marie qui, depuis 1998, contribue au rayonnement de la musique sacrée en abordant avec passion et fraîcheur un répertoire qui s'étend de la Renaissance à aujourd'hui. Le CRVM soutient les jeunes artistes lyriques et musiciens de formation classique.

Billetterie: crvm.org et Admission.com

As-tu ton Passeport?



Voici quelques avantages d'être membre du Passeport Culture Coaticook :

- AVANCEZ** Les Parcs des arts et de la culture de Coaticook
 - 1 BILLET GRATUIT pour un spectacle
- AVANCEZ** Bibliothèque Francoise-Maurice de Coaticook
 - EMPRUNTS de document sans frais
 - RABAIS sur les conférences, rencontres et à la Boutique Aux Vieux Bouquins
- AVANCEZ** Musée Beaulne Au Château Arthur OMNES-NORTON
 - ACCÈS GRATUIT aux expositions
 - TARIF SPÉCIAL pour parents et amis
- AVANCEZ** SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COATICOOK
 - Accès au Centre de documentation

AVANCEZ

TARIF DU PASSEPORT :
35\$ rég. ou 20\$ étudiant
 Une économie entre 10\$ et 90\$ sur les abonnements individuels aux organismes



Pour connaître tous les avantages, consultez le site du Portail Culture Coaticook au www.culturecoaticook.ca ou s'adresser à l'un des quatre organismes concernés.

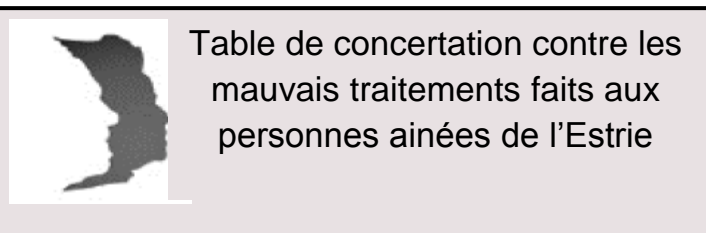


Table de concertation contre les mauvais traitements faits aux personnes âgées de l'Estrie

Campagne estrienne du ruban mauve 2015

15 juin

Journée mondiale pour contrer la maltraitance envers les **PERSONNES ÂÎNÉES**

OUI ou NON ?



1. On s'ingère dans mes finances
 2. On essaie de m'isoler des autres
 3. On répond souvent à ma place
 4. On m'impose des choix
 5. Je ne dispose pas de mes biens à ma guise
 6. Je dois demander des permissions à mes proches
 7. On me déprécie, on m'insulte.
- Répondre **OUI** à une seule question indique une situation **INACCEPTABLE**.

Brisons le silence.

La maltraitance ne s'arrête pas d'elle-même!

Accueil psychosocial du CSSS de Coaticook
 819-849-9102 poste 57344
 Carrefour d'information pour aînés
 819-849-7011 poste 223



CHAQUE COURS RÉUSSI TE RAPPROCHE DE TON DIPLÔME!

NE LÂCHE PAS!

SUR LE ROSEWAY DU 28 JUIN AU 11 JUILLET 2015

La Tillotson North Country Foundation Inc. de Colebrook NH accordera des bourses de 2 900\$ chacune pour favoriser la participation de quatre jeunes étudiantes de notre région à un camp de voile sur le Golfe du Maine. Ce sont : Emily Fellows de Colebrook, Natasha Guay-Marchand d'East Hereford, Cristina Garant et Fleur-Anne Jugan St-Laurent de Saint-Herménégilde.



Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

La collecte des résidus domestiques dangereux aura lieu le 13 juin 2015 de 9h à 15h aux ateliers municipaux, à Coaticook au 77, rue de la Gravière.

Produits acceptés :

- Peintures, vernis, teintures et solvants
- Herbicides, insecticides
- Bonbonnes de propane, aérosols
- Produits de piscine, huiles et filtres usés, piles sèches, batteries de véhicules
- Récupération d'équipements électroniques et informatiques, téléviseur
- Fluorescents

INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS
REFUSÉS

Gratuit pour citoyens

N'oubliez pas le couvercle doit fermer pour être ramassé. En cas de bris, ils ne seront pas remplacés.



Tous - parents, amis et collègues - peuvent y prendre plaisir, quel que soit leur âge ou leur niveau de forme physique ! Rendez-vous le 30 mai 2015 au Parc Laurence à Coaticook de 19h à 7h.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS PHYSIQUES



Grâce au programme Viactive, les personnes de 50 ans et plus de St-Herménégilde peuvent faire des exercices en groupe à tous les mercredis à 14h au Centre Communautaire de St-Herménégilde pour une heure d'activité. La saison automnale recommencera en septembre 2015. Pour plus d'informations, contactez Hélène Lefrançois au 819-844-2510. Sylvie Fauteux



FINISSANTS DU SECONDAIRE

Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire (DES)** ou **(DEP)** pour l'année 2015 et que vous avez moins de vingt (20) ans, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour une cinquième année consécutive. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le 30 septembre 2015 en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrions pas malheureusement vous remettre votre bourse. Au plaisir de vous rencontrer.



Le Camp 911 vous en fera voir de toutes les couleurs!

Le Camp 911 aura lieu du 6 au 10 juillet 2015. La septième édition de ce camp, qui est d'une durée d'une semaine s'adresse aux jeunes de la MRC de Coaticook âgés entre 13 et 17 ans. L'activité est organisée sous la coordination du coordonnateur en sécurité incendie et les différents corps de métiers de mesure d'urgence (ambulanciers, policiers et pompiers) de la MRC de Coaticook.

Cette semaine de camp combinera des activités de sensibilisation aux mesures d'urgence, d'information sur les métiers que sont les ambulanciers, pompiers et policiers avec plusieurs ateliers pratiques où les jeunes seront invités à manipuler des instruments, à pratiquer des simulations qui seront directement liées aux manipulations expérimentées.

Voici un bref aperçu des activités qui seront offertes :

- Présentation des métiers d'ambulanciers, pompiers et policiers ;
- Utilisation pratique d'un extincteur pour éteindre un feu ;
- Découverte de l'environnement des pompiers (casernes, habillement, camions, équipements, etc.) ;
- Découverte de l'environnement des ambulanciers (Technique de Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR), techniques de triage et d'immobilisation de victimes, etc.) ;
- Prérequis scolaires pour les divers métiers d'urgence ;
- Sensibilisation à l'alcool, la drogue et les messages textes au volant ;
- Découverte de l'environnement des policiers (prise d'empreintes, contrôle articulaire, bâton télescopique, opération radar, alcotest, etc.);
- Simulation d'incident (feu, accident de la route, stabilisation de victime, arrestation de malfaiteur, recherche de victime dans le noir, etc.)

Rappelons que le point culminant de la semaine est la simulation du vendredi après-midi qui vient conclure la semaine. Pendant la simulation, qui est toujours spectaculaire et intense, les jeunes auront l'occasion de mettre en pratique les techniques apprises tout au long du Camp 911.

La date limite d'inscription est le **30 mai 2015**. Le coût pour la semaine du camp est de 75\$. Le formulaire d'inscription est disponible à la MRC de Coaticook ou sur le site internet de la MRC de Coaticook à l'adresse suivante : www.mrcdecoaticook.qc.ca.

Les jeunes recevront à la fin de leur semaine un album souvenir de leur expérience.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Jonathan Garceau

Coordonnateur en sécurité incendie

MRC de Coaticook

819 849-9166 poste 232



CAMP 911

DU 6 AU 10 JUILLET 2015
MRC DE COATICOOK
Tu as entre 13 et 17 ans?

Les métiers de pompier, policier et ambulancier t'intéressent?

Tu voudrais faire carrière dans ces domaines?

Le Camp 911 est pour toi!

Viens expérimenter de nombreuses techniques, comme:

- La RCR;
- Les pinces de désincarcération;
- L'utilisation d'un défibrillateur;
- L'extinction d'un incendie;
- L'immobilisation d'un suspect;
- La recherche d'indices sur une scène de crime;
- Et bien plus encore!

Grâce à l'expérience que tu auras acquise, tu pourras vivre l'adrénaline d'une simulation d'urgence à la fin de la semaine!

FAIS VITE!
LA DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
EST LE 30 MAI
2015

Pour t'inscrire
MRC de Coaticook
Jonathan Garceau
294, rue St-Jacques Nord
Coaticook, Québec J1A 2R3
Téléphone : 819 849-9166
Télécopieur : 819 849-4320
incendie@mrcdecoaticook.qc.ca



Inscriptions pour le SAE 2015

Veuillez prendre note que les inscriptions pour le Service d'Animation Estivale se fera le **23 mai** prochain à la cabane des loisirs de 10h à midi. Nos monitrices vous y attendrons afin de remplir le formulaire requis. Apportez votre argent et la carte d'assurance-maladie.

Les coûts d'inscriptions cette année sont

1 enfant :	\$ 95.00
2 enfants :	\$155.00
3 enfants :	\$185.00
4 enfants :	\$215.00

On vous y attend.

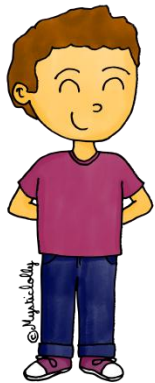
TOURNOI DE BALLE MOLLE



Tournoi de balle molle des 13-16 ans
le 4 juillet 2015

Ligue des p'tits bonhommes organisé par les
Loisirs de St-Herménégilde
BBQ sur place

Venez encourager nos équipes



HORAIRE DES JEUX D'EAU

Ouverture des jeux d'eau se fera le 6 juin 2015

Chaque jour de 13h à 20h. Sujet à changement sans préavis.



SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook en collaboration avec votre service de protection incendie, vous invite à profiter du récent changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

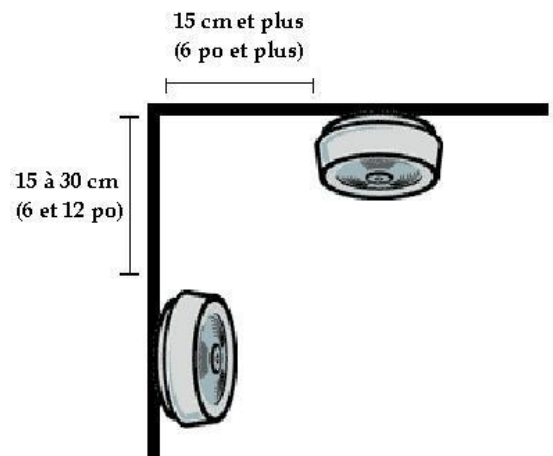


Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Par contre, si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez avant de tester votre appareil auprès de la compagnie d'alarme qu'elle ne déclenche pas le service incendie pendant que vous faites le test. Lorsque le tout est complété, vous pouvez la rappeler afin de s'assurer qu'elle a bien reçu le signal d'alarme.

Des points importants à retenir :

- ✓ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- ✓ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- ✓ Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du mur ou du plafond;
- ✓ Installez les avertisseurs de fumée à au moins un mètre de tout système de ventilation;
- ✓ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, il doit être changé;
- ✓ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;
- ✓ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;
- ✓ Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;



- ✓ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop. La problématique est probablement l'emplacement. Votre avertisseur doit être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminuent d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie



SÉCURITÉ À VÉLO CHEZ LES JEUNES?

Comme chaque printemps, la Société de l'assurance automobile du Québec lance sa campagne de sécurité à vélo et profite de l'occasion pour sensibiliser les jeunes cyclistes.

Comme on le sait, les blessures à la tête sont la cause de 60% des décès chez les cyclistes victimes d'un accident. En cas de chute, cette partie du corps demeure la plus exposée aux blessures graves. Le casque absorbe les chocs au moment d'un accident, et la force de l'impact se répartit sur sa surface plutôt que sur la tête. Il est donc essentiel de se procurer un bon casque.

L'ajustement, c'est important.

Essayez le casque pour vous assurer que le poids, les coussinets et les courroies d'ajustement conviennent. Le casque est bien ajusté lorsque les courroies avant et arrière se rejoignent sous l'oreille et que la mentonnière n'est pas trop serrée. Vérifiez si le casque s'ajuste bien. Il ne doit ni balloter ni tomber sur le front ou sur la nuque.

Pour faire le bon choix

À l'achat d'un casque de vélo, vérifiez la présence d'un des sigles suivants : CSA, CPSC, ASTM, EN ou SNELL. Ces sigles apposés à l'intérieur du casque ou sur l'emballage constituent une garantie de solidité correspondant à des normes de performance.

Ce type de traumatisme est aussi à l'origine de 30% de leurs hospitalisations. Malheureusement, selon notre dernière enquête réalisée en 2012, le taux de port du casque chez les cyclistes baisse de façon significative à partir de l'âge de 10 ans, passant de 70,9% chez les 5 à 9 ans à 41,4% chez les 10 à 15 ans.

Bien que le casque n'empêche pas les accidents, il permet de diminuer la gravité de leurs conséquences. Il est donc important de continuer à en faire la promotion.

RAID JEAN DAVIGNON

N'oubliez pas le RAID JEAN DAVIGNON aura lieu le 24, 25 et 26 juillet 2015 à East-Hereford. Surveillez les informations pour participer.



COMMUNIQUÉ

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

OBJET : REGISTRE QUÉBÉCOIS DES ARMES À FEU

Le 27 mars dernier, la Cour suprême a rendu son jugement sur la sauvegarde des données du Registre canadien des armes à feu. Ainsi, le contrôleur des armes à feu vous informe que depuis cette date, le Directeur de l'enregistrement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a cessé de procéder à l'enregistrement des armes à feu sans restriction (carabines et fusils de chasse sans restriction) du Québec. Également, il ne tiendra pas d'inventaire des transactions (achat et vente) d'armes à feu sans restriction au Registre canadien des armes à feu.

Malgré cette décision de la Cour Suprême, la Sûreté du Québec rappelle que :

- Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens doivent être **titulaires d'un permis d'armes à feu** valide ;
- Les armes à feu de toute catégorie **doivent toujours être transportées et entreposées** selon la réglementation en vigueur (*Règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par les particuliers; Règlement sur l'entreposage, l'exposition et le transport des armes à feu et autres armes par des entreprises*);
- Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibées **continuent de devoir être enregistrées** auprès du Directeur de l'enregistrement.

À ce sujet, veuillez consulter le site Internet du Programme canadien des armes à feu au <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm>.

De plus, le contrôleur des armes à feu recommande aux propriétaires d'armes à feu sans restriction de conserver leurs certificats d'enregistrement, lesquels facilitent l'identification de leurs armes à feu.

Pour toute autre question, veuillez communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu au 1 800 731-4000 ou rendez-vous sur le site Internet de la Sûreté à l'adresse suivante : <http://www.sq.gouv.qc.ca/services-en-ligne/armes-a-feu/armes-a-feu.jsp>.

Service des communications avec les médias

Sûreté du Québec

District de l'Estrie

819-572-6050

www.sq.gouv.qc.ca

PRO-MAIRE

Réal Crête est le pro-maire pour les mois mai, juin et juillet 2015

Sébastien Desgagnés sera le pro-maire pour les mois août, septembre et octobre 2015



CE QUI S'EN VIENT DANS LA FORÊT COMMUNAUTAIRE HEREFORD

Le printemps est à peine arrivé que déjà le territoire de votre Forêt communautaire fourmille de projets. Voici un bref aperçu.

Une assemblée générale annuelle

Tout d'abord, veuillez noter que l'**assemblée générale annuelle** de Forêt Hereford Inc., l'organisme de bienfaisance gestionnaire du territoire, se tiendra le **LUNDI 15 JUIN 2015, 19 H**, au centre communautaire de St-Herménégilde. **Vous êtes donc invités en grand nombre!** Y seront présentés les états financiers de l'année qui s'est terminée, les différentes réalisations ainsi que les projets à venir. De plus, il est prévu que quelques présentations seront faites sur des thématiques particulières de la Forêt communautaire. Finalement, un poste au conseil d'administration sera également en élection. L'avis de convocation officiel sera transmis aux membres prochainement mais tous sont invités à cette assemblée annuelle.

Le bon voisinage

Récemment, une lettre d'information a été envoyée aux 90 propriétaires voisins de la Forêt communautaire Hereford. Cette dernière est bordée par plus de 110 lots différents. C'est tout à fait colossal! Ce premier contact vise à développer des relations de voisinage harmonieuses, en informant les propriétaires adjacents des mesures qu'entend prendre Forêt Hereford afin de s'assurer, en tout temps, de l'intégrité des propriétés voisines.

Les activités d'aménagement et de conservation

Comme il a été mentionné dans notre dernière chronique, les travaux de restauration et d'aménagement forestier se dérouleront, cette année à l'été et l'automne 2015 ainsi qu'à l'hiver 2016. Ils seront situés dans le secteur du chemin Houle, du chemin Lépine et du chemin des Côtés, dans la municipalité d'East Hereford. Ils consisteront en des travaux de coupe partielle, dont le prélèvement variera de 20 à 60 %, et généreront un volume de bois d'environ 250 voyages (8 500 m³). Ils viseront à imiter le plus possible la nature, en diminuant les écarts avec la forêt naturelle. Des travaux de reboisement en enrichissement de pin blanc et d'épinette rouge, espèces beaucoup plus rares aujourd'hui dans la Forêt communautaire, seront également réalisés, avec la mise en terre de plus de 3500 arbres, dans le secteur du chemin Owen. Ces travaux de restauration, d'aménagement et de transport de bois seront réalisés par Aménagement forestier et agricole des Sommets, sous la supervision de Forêt Hereford Inc.

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de



Lundi 15 juin 2015, 19 h, au Centre communautaire de St-Herménégilde

Tous les citoyens sont bienvenus mais seuls les membres réguliers auront droit de vote lors de cette assemblée.



Vue sur une colline de la Forêt communautaire Hereford, dans le chemin des Côtés (East Hereford), où des travaux d'aménagement forestier seront réalisés cet été et cet automne (crédit : Dany Senay, avril 2015).

Également, des travaux d'inventaire d'espèces à statut précaire seront réalisés cet été, en collaboration avec une équipe de l'Université de Sherbrooke. Les salamandres de ruisseau seront les principales espèces visées par cet inventaire écologique. Ces données pourront compléter les informations disponibles et seront intégrées aux travaux de planification, afin de bien protéger les espèces sensibles présentes dans la propriété. Les salamandres sont d'ailleurs des petits amphibiens très fragiles, qui sont vulnérables à tout changement dans les cours d'eau et qui ont besoin d'une eau froide et bien oxygénée. Elles sont fort utiles afin d'éliminer plusieurs insectes nuisibles. En avoir est donc un signe de santé des écosystèmes, autant dans la Forêt communautaire que dans vos propres boisés!



La chasse

Le printemps, c'est le temps de la chasse aux dindons sauvages et à l'ours noir. Les chasseurs membres du Club de chasse et pêche Hereford seront donc nombreux à arpenter la Forêt communautaire et les autres propriétés faisant partie du Club. Rappelons que la chasse est le seul outil de gestion disponible pour gérer les populations fauniques. Aussi, tant les populations de dindon que d'ours noir sont considérées en bonne santé. Chasser est donc plus qu'une activité, c'est un outil de gestion des populations fauniques, une forme d'accessibilité à la Forêt communautaire pour les citoyens de la région et une source de revenus pour Forêt Hereford. D'ailleurs, si vous êtes intéressé à pratiquer la pêche, la chasse au dindon, à l'ours noir, au petit gibier, au cerf de Virginie ou à l'ours noir dans la Forêt communautaire, vous pouvez devenir membre du Club de chasse et pêche Hereford. Des cartes de membres sont disponibles au dépanneur Variétés Delorme et Filles.

Le Club de chasse et pêche Hereford mènera un important projet cet été, en partenariat avec Forêt Hereford et la firme-conseils MultiFaune. Un projet d'inventaire et de caractérisation de la population de cerf de Virginie se déroulera pendant plusieurs semaines. Ce projet permettra de mieux connaître la santé, l'état et les particularités de la population de cerfs de ce territoire. Cette approche vise à développer une nouvelle offre de chasse au cerf de Virginie attrayante pour les membres du Club, afin de pallier à la baisse de la population d'originaux. Des modalités particulières de chasse au cerf de Virginie ont d'ailleurs été convenues lors de l'assemblée générale annuelle du Club de chasse du 14 avril 2015.

Les chemins

En cette période de dégel, il est opportun de prendre toutes les précautions possibles afin de minimiser les dommages aux chemins en gravier. La Forêt communautaire Hereford comporte plus de 40 km de chemins forestiers, en plus de plusieurs dizaines de kilomètres de chemins municipaux y donnant accès. Le plus connu est sans aucun doute le chemin Centennial, accessible au public, et qui donne accès au sommet du mont Hereford. Il est ainsi plus sage de remettre, à la fin de mai, votre première sortie printanière, notamment au chemin Centennial. Rappelons que l'entretien de ce chemin réputé est partagé équitablement entre les municipalités d'East Hereford et de St-Herménégilde, Forêt Hereford Inc. et le gouvernement du Québec (Centre de services partagés). L'endommager, c'est donc imposer des dépenses inutiles à tout le monde...



Chemin Centennial, très fragile en période de dégel
(crédit : Dany Senay, avril 2015).

Enfin, plusieurs milliers de dollars seront investis cet été pour entretenir plusieurs tronçons de chemins forestiers dans la Forêt communautaire. Le réseau routier est un actif important, qui vaut entretenir convenablement que de laisser dépérir et réparer par la suite.

Et bien d'autres projets

Forêt Hereford Inc. et ses partenaires impliqués dans la Forêt communautaire Hereford travaillent actuellement sur pas moins de cinq projets différents, dont plusieurs ont fait l'objet de demandes de financement. Les idées ne manquent pas mais il est impossible de penser à tout. Si vous avez des projets, des idées, un sujet ou un dossier qui vous tient à cœur, contactez-nous. Il nous fera plaisir de vous impliquer. C'est une forêt communautaire, après tout!

Bon printemps!

Dany Senay, ing. f. et coordonnateur de la Forêt communautaire Hereford

(info@forethereford.org, 819-578-4605)

JOURNÉE CROQUIS

Dimanche 14 juin à 13h30, c'est un rendez-vous au centre communautaire de Way's Mills pour tous ceux qui aiment les crayons, les couleurs et le papier. Venez découvrir le village de Way's Mills, un croquis à la fois.

Ce sera un moment informel pour se retrouver, partager et reprendre contact avec les couleurs de l'été. Ce n'est ni un concours, ni un exercice d'adresse. Ce n'est pas un lieu d'exposition. C'est simplement un moment de partage d'une même passion. Qu'on soit débutant ou artiste chevronné, ce sera le même plaisir de partager un coin de soleil dans un environnement remarquable.

Ce que vous aurez besoin: du papier, un crayon, une gomme à effacer (!! pour les uns, vos aquarelles pour les autres. Des fusains, des pastels pour les audacieux. Certains auront un chevalet, d'autres pas. Un banc et une bouteille d'eau (ou tout autre liquide pour soutenir votre créativité) sont sûrement de bonnes idées. Bref, tout est possible et à votre rythme.

Ça durera le temps que voudrez bien passer à Way's Mills. S'il pleut, on pourra s'abriter au centre communautaire.

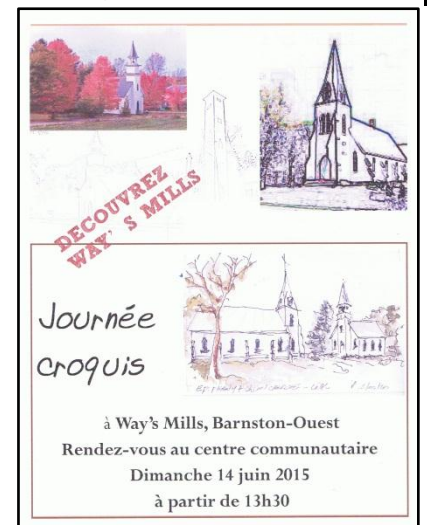
INVITEZ VOS PARENTS ET AMIS. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me retourner un courriel. C'est une première. Y aurait-il lieu de poursuivre l'idée? On en discutera à la fin de la journée.

À bientôt et marquez votre agenda.

Jean-Pierre Pelletier

Way's Mills

jeanpierre.pelletier2@gmail.com



OBJET : OPERATION DE VACCINATION SUR NOTRE TERRITOIRE DU 27 AVRIL AU 8 MAI PROCHAINS



Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs mènera, du 27 avril au 8 mai 2015, une opération de vaccination en Montérégie et en Estrie. Le Ministère intensifie ses activités de surveillance et devance ses activités de contrôle cette année à la suite de la découverte récente de ratons laveurs infectés par la rage à quelques kilomètres de la frontière américaine dans le comté de Franklin dans l'État de New York aux États-Unis. L'opération de vaccination s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre la rage du raton laveur. L'objectif est d'augmenter le nombre de ratons laveurs, de mouffettes rayées et de renards immunisés contre la rage du raton laveur dans les secteurs plus à risque de voir la rage s'y introduire.



Ainsi, des équipes du Ministère, clairement identifiées, se déplaceront à bord de camionnettes dans les secteurs boisés et dans certaines zones urbanisées de votre municipalité. Nos techniciens épandront à la main les appâts vaccinaux dans les lieux où ces animaux sont susceptibles de les trouver. Les appâts ont l'apparence de gros raviolis vert olive, tel qu'il est illustré ci-contre. Ils mesurent environ 40 mm x 22 mm x 10 mm.

Consignes importantes à transmettre aux citoyens

Pour assurer le succès de l'opération, les citoyens de votre municipalité doivent :

- éviter de manipuler les appâts vaccinaux : ils sont destinés aux animaux sauvages, bien qu'ils soient sécuritaires pour les personnes, les animaux domestiques et l'environnement;
- ne pas capturer les animaux sauvages (ratons laveurs, mouffettes, renards ainsi que tout autre mammifère) pour les déplacer ailleurs. Dans l'éventualité où un animal serait atteint de la rage, le déplacer risquerait de propager la maladie dans d'autres régions;
- jeter aux poubelles tout appât vaccinal trouvé dans un lieu public. Il est recommandé de porter des gants pour le manipuler et, si son contenu s'est répandu, d'éviter d'entrer en contact avec le liquide vaccinal en utilisant des outils pour le placer dans un contenant étanche, tel un sac de plastique. Il faut toujours se laver les mains après les manipulations;
- en cas de contact avec un appât perforé ou brisé, composer le numéro qui apparaît sur l'appât ou le **811** pour joindre le service Info-Santé.

En tout temps, il leur est aussi conseillé :

- de ne jamais approcher les animaux inconnus, qu'ils soient domestiques ou sauvages;
- de faire vacciner contre la rage les animaux qui vont à l'extérieur, notamment les chats et les chiens;
- de ranger les poubelles extérieures hors de la portée des animaux;
- en cas de morsure ou de contact avec la salive d'un animal inconnu, de nettoyer la plaie, même si elle est en apparence mineure, avec de l'eau et du savon pendant 10 minutes et de communiquer le plus rapidement possible avec Info-Santé au 811 afin d'assurer un suivi médical adéquat en cas de besoin;
- de consulter un vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre son animal de compagnie et un animal sauvage.

Appel à la collaboration des citoyens

Les citoyens de votre municipalité sont invités à **signaler** au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs les ratons laveurs, mouffettes ou renards qui sont désorientés, anormalement agressifs, paralysés ou mort en composant le **1 877 346-6763** ou en remplissant le formulaire de signalement dans le site www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca.



Ce site Web fournit également divers renseignements sur la rage du raton laveur. Vous pourrez notamment y commander des documents d'information pour distribution à la population. Si vous avez des questions liées à cette opération, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Marianne Gagnier au 418 627-8694, poste 7422.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



OBJET : RETOUR DES MOTOCYCLISTES SUR LES ROUTES : LA VIGILANCE EST DE MISE

Avec l'arrivée du beau temps, les motocyclistes seront de plus en plus nombreux à circuler sur le réseau routier. La Sûreté du Québec invite l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de vigilance et rappelle aux motocyclistes quelques conseils de sécurité.

Les motocyclistes figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils sont moins visibles et qu'ils bénéficient de peu de protection. Notons qu'en 2014, ceux-ci ont été impliqués dans 12 % des collisions mortelles survenues sur le réseau routier desservi par la Sûreté du Québec, ce qui a représenté 27 décès de motocyclistes.

Afin de réduire les risques de collisions causant des blessures ou la mort, les motocyclistes doivent prendre les précautions suivantes :

- se munir d'un casque protecteur conforme aux normes de fabrication en vigueur et correctement attaché;
- s'assurer d'être visibles en portant des vêtements de couleurs claires qui assurent une protection en cas d'impact;
- redoubler de vigilance aux intersections.

Rappelons que les automobilistes sont invités à être vigilants auprès de ces conducteurs vulnérables, notamment en vérifiant leur angle mort avant d'effectuer une manœuvre et en redoublant de prudence à l'approche d'une intersection.

Pour des informations supplémentaires concernant les équipements de protection et les normes relatives à la vérification mécanique des motocyclettes, le public est invité à visiter le site Internet de la [Société de l'assurance automobile du Québec](http://www.sq.gouv.qc.ca).

Sûreté du Québec
District de l'Estrie
819-572-6050

www.sq.gouv.qc.ca

LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA MRC DE COATICOOK S'INCORPORE



Le 30 mars 2015 avait lieu l'assemblée générale de fondation de la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook (TCAC). Les règlements généraux ont été adoptés et un conseil d'administration de cinq personnes provenant de membres volontaires ayant un intérêt à administrer les affaires de la TCAC ont été élu. Cette étape permettra à la TCAC de mieux gérer ses budgets et activités, également avoir la possibilité d'être porteur de projets prometteurs pour notre milieu, lorsque l'occasion se présentera.



Composition du conseil d'administration : Monique Morrissette, présidente, Johanne Poulin, vice-présidente, Julie Grenier, secrétaire-trésorière, Patrick Morin et Ghislaine Viens, administrateur.

Ghislaine Viens, AFÉAS de Baldwin, Julie Grenier, SADRC, Monique Morrissette, FADOQ Régionale, Patrick Morin, CAB Coaticook et Johanne Poulin, FADOQ St-Jean

Cette année, nous travaillons en collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux pour mettre sur pied des actions qui répondent aux besoins de notre population aînée en profitant de la synergie émanant de la collaboration entre les organismes et associations qui connaissent bien leur milieu de vie. Nous espérons que ce processus portera ses fruits et la nouvelle structuration de la TCAC nous permettra de mieux attacher les ficelles entre la mission de la TCAC et la démarche entreprise.

CARTE D'AFFAIRE

ENTREPRISES
Clement LAVOIE
Esso CAA
Transport général,
Mécanique Automobile
Remorquage
92, rue St-Jacques Sud, Coaticook, Qc
Tél. : 819 849-6374
Fax : 819 849-3171

PIERRE
Chouinard & Fils
Esso Mobil
MAZOUT > DIESEL > ESSENCE > LUBRIFIANTS
VENTE DE RÉSERVOIRS COMMERCIAUX
819 569-5180
WWW.PIERRECHOUINARD.COM
PAGETTE 819 573-5930 | TÉLÉC. 819 346-1081 | info@pierrechouinard.com

Si vous ne connaissez pas l'avenir
COATICOOK | MAGOS | SHERBROOKE
819 564-PROM (7766)
PROMUTUELLASSURANCE.CA
PROMUTUEL ASSURANCE

Service d'entretien E.A. enr.
Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE
200 rue Bourgeois
Coaticook, Qc J1A 1B4
Tél: 819-849-6978
Cell: 819-571-0258

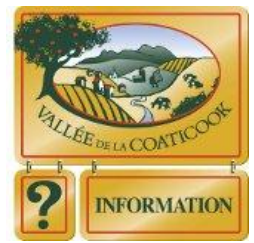
Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE
451, rue Main Ouesst,
Coaticook, QC
J1A 1P8
Téléphone et télécopieur: (819) 849-4100

Service d'aide domestique de la région de Coaticook
E-mail: sadrc@videotron.ca
Web: aidedomestiquecoaticook.org
819-849-7716
Services offerts:
Ménage léger et lourd
Préparation de repas
Entretien des vêtements
Accompagnement pour vos courses
Confidentialité, honnêteté et travail bien fait.

AIMEZ-VOUS NOTRE RÉGION?

Par Géraldine Lansiaux, chargée de projet au CLD de la MRC de Coaticook

Tourisme Coaticook est à la recherche de mordus de notre belle région. Vous aimez la Vallée de la Coaticook? Vous avez envie de la faire connaître? Nous recherchons de Fiers Ambassadeurs qui veulent donner un peu de leur temps cet été pour partager leur passion de notre région. Nos visiteurs, de plus en plus nombreux, veulent découvrir ce qu'on ne trouve pas dans les livres! D'authentiques contacts humains, la rencontre avec des gens du milieu qui leur feront vivre notre région. Vous êtes la Vallée de la Coaticook! L'expérience vous intéresse? Contactez Julie Sage au 819-849-6669 ou par courriel à tourisme@mrcdecoaticook.qc.ca.



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

21 avril au 9 juillet	Programme PIED	Centre Communautaire	St-Herménégilde
15 mai	Gardien ou gardienne recherché (Date limite d'inscription)		
19 mai 9h à 16h	Distribution d'arbres	Garage Municipale	St-Herménégilde
23 mai 10h à 12h	SAE inscription	Parc Armand-Viau	St-Herménégilde
23 mai	Méchoui circuit frontières	derrière l'église	East-Hereford
24 mai	Mozart à la carte	Église St-Venant	St-Venant
30 mai	Camp 911 (Date limite d'inscription)		
30 mai	Relais pour la vie	Parc Laurence	Coaticook
1 ^{er} au 7 juin	Semaine québécoise des personnes handicapées		
3 juin	À vos papiers	CAB	Coaticook
6 juin	Ouverture des jeux d'eau de 13h à 20h		
6 juin	Tournoi de pêche	Club de chasse et pêche	Côte-Double
6 juin	Vente de garage Fondation Bel Horizon		East-Hereford
13 juin	RDD	Garage municipal	Coaticook
14 juin	Journée Croquis	Centre communautaire	Way's Mills
15 juin	AGA Forêt Hereford	Centre communautaire	St-Herménégilde
15 juin	Journée mondiale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées		
24 juin	Ouverture de la plage municipale avec sauveteur		Lac Wallace
4 juillet	Tournoi de balle molle des 13-16 ans		Parc Armand-Viau
24 au 26 juillet	Raid Jean-Davignon		East-Hereford
15 août	La tête dans les étoiles	Mont-Hereford	St-Herménégilde
12 septembre	Spectacle Louis-Jean Cormier	Église St-Venant	St-Venant
30 septembre	Finissant du secondaire (date limite d'inscription)		St-Herménégilde

JUSTE POUR RIRE

Salut à vous les mégilien(ne)s,

Au moment où je vous écris, ça fait un mois environ que le printemps est *supposé* être commencé? Et pourtant, si je regarde par la fenêtre, je vois bel et bien des flocons blancs.....

Je crois que c'est le temps idéal pour un peu de *rigolothérapie*



1--Je connais une infirmière tellement honnête qu'elle a été obligée de démissionner!

Elle refusait de donner des injections aux patients. Pourquoi ? Parce que : «Piquer c'est voler».

2--Au casino un homme met de la monnaie dans une distributrice de boissons gazeuses et à chaque fois qu'une canette tombe, il recommence son manège.

Un homme s'approche et lui demande ce qu'il fait là ?

Il lui répond: « Oh! Eh bien moi, tant que je gagnerai, je vais continuer à jouer !.....»

3--Lily dit à sa mère: « Maman, notre petite chienne est vraiment fatiguée!»

La mère lui demande pourquoi elle dit cela, et la petite fille de répondre:

« Eh bien! Il y a un gros chien qui la pousse.....»

4--Un médecin dit à sa patiente:

« Chère madame si vous voulez vraiment relaxer il faut essayer de vous coucher sans penser à vos soucis; vous verrez c'est excellent.»

Et la dame de répondre: « Je ne peux pas, mon mari refuse de dormir seul!....»

5--Une femme est devant le juge; celui-ci lui demande:

« Madame quel est votre âge ? Et n'oubliez pas que vous avez juré de dire la vérité.»

La dame réponds: « J'ai 21 ans et quelques mois votre honneur.»

Le juge lui demande combien de mois de plus? « 108 mois votre honneur!»

6--Quand on raconte une histoire à un couple il se passe deux choses: `

Pour l'homme: Ça entre par une oreille et ça ressort par l'autre.

Pour la femme: Ça entre par les deux oreilles et ça ressort par la bouche.

7--Quelle est la plus grande force hydraulique au monde ? Des larmes de femme.....

8--Une jeune fille vient de mourir et elle se présente devant St-Pierre aux portes du Paradis.

Ce dernier lui dit: « Comment se fait-il que vous ne portiez pas de robe?»

Celle-ci lui demande pourquoi elle devrait porter une robe et St-Pierre lui répond:

« Pour faciliter l'identification: les vierges portent une robe blanche et les femmes mariées portent une robe bleue.»

La jeune femme lui demande alors:

« Vous n'auriez- pas une robe blanche avec des petits pois bleus ? »

J'espère que cela vous a déridé et a mis un peu de soleil dans votre cœur. Je vous souhaite le plus beau des étés.

Faites provision de soleil et de chaleur pour l'automne à venir.

Ainsi s'envole la Plume du Lac





COMMUNAUTÉ ST-HERMÉNÉGILDE

Petite pensée : C'est dans l'adversité que l'on découvre ses amis.
Enfin le printemps est arrivé avec ses belles journées de soleil et de chaleur.
La messe du dimanche est revenue à 10h30 comme d'habitude.
Le mois de juillet c'est le mois des vacances, c'est aussi le temps de la CVA.
Merci et bonne vacance à tous nos étudiants et travailleurs.

Voici les heures et les dates des messes célébrées en juin 2015 et juillet 2015.

Dimanche	07 juin	10 :30H	Gilles Viau 6 ^e ann.	par Sylvie Fauteux
Samedi	13 juin	JMB	Jeannine Pivin Nadeau	par René et Linda Nadeau
Dimanche	14 juin	10 :30H	Gérard 14 ^e et Diane 15 ^e ann. Boucher	par famille Thérèse Boucher
Samedi	20 juin	JMB	Marcel Nadeau	Par Linda et René Nadeau
Dimanche	21 juin	10 :30H	Léona et Georges Charest	par Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	28 juin	10 :30H	Germain Cotnoir	par Claire Ladouceur
Dimanche	05 juillet	10 :30H	Armand Viau	par la famille Viau
Dimanche	12 juillet	10 :30H	Claude Quirion 1 ^{er} ann.	par son épouse Jocelyne
Vendredi	17 juillet	JMB	Réal Nadeau	par Linda et René Nadeau
Dimanche	19 juillet	10 :30H	Jacques Langevin	par ses parents
Dimanche	26 juillet	10 :30H	Donat St-Laurent	par son épouse et ses enfants

CLUB JOYEUX ST-HERMÉNÉGILDE

Le mois de mai est celui du souper-méchoui qui aura lieu le 2e samedi du mois. On y soulignera également la Fête des Mères et des Pères. Ce sera le dernier souper-danse de la saison 2014-2015, car il n'y en aura pas au mois de juin. On souhaite que nos habitués des soupers se soient bien régalés par les bons soins de notre cuisinière Gaétane et aussi amusés avec l'Orchestre "Thunder Road" pour la danse.

Bonnes vacances à nos membres, à nos bénévoles qui aident pour les repas et la préparation de la salle, soyez prudents et on se retrouvera tous et toutes au mois de septembre.

Lors de notre dernière Assemblée Générale Annuelle, les membres du nouveau comité pour l'année 2015-2016 sont : Jacqueline Guay, présidente, Jean-Marc Dupont, vice-président, Gaétane Lebel, trésorière, Céline Bessette, secrétaire et Yolande Lavigne Gosselin, Henriette Véronneau et Jean-Marie Lefrançois, directeur. On souhaite la bienvenue à Henriette Véronneau qui a accepté d'être avec nous sur le C.A.

Les renouvellements des cartes de membres du Club Joyeux de St-Herménégilde et les recrutements se font à partir du mois d'août. Prière de contacter Céline Bessette Dubois au numéro de téléphone suivant 819-844-2290.

Jacqueline Guay, présidente

ÉCOCENTRE

OBJECTIFS VISÉS :

Favoriser le réemploi et le recyclage des matériaux récupérés
Assurer une saine gestion des résidus domestiques dangereux
Réduire la quantité de déchets vouée à l'enfouissement

MATIÈRES ACCEPTÉES GRATUITEMENT :

Branches & résidus d'émondage (coupés et attachés en ballot)
Résidus verts (gazon, feuilles morte, etc...)
Métal : fer, aluminium, cuivre, électroménager, réservoir a eau, etc.
Agrégats : roche, béton (- de 10 cm/4 pouces) , brique ou autre granulaire
Batteries : maison, auto, tracteur, camion, d'appareil électrique, ...
Équipement informatique, électronique ou électrique (fonctionnel ou non)
Détecteur de fumée
Huiles usées & filtres
Peinture (contenant ou canette)
Bonbonnes propanes (vide)

MATIÈRES ACCEPTÉES – AVEC FRAIS (80 \$ / Tm) :

Bois de construction (peint, traité, mélamine, veneer, etc.)
Bardeaux d'asphalte

TOUTES LES MATIÈRES DESTINÉES À L'ÉCOCENTRE DEVRONT ÊTRE TRIÉES AU PRÉALABLE. DANS LE CAS CONTRAIRE, LES CITOYENS SE VERRONT IMPOSER LES TARIFS DE GESTION APPLICABLE. LES PRÉPOSÉS ÉVALUERONT LES ARRIVAGES ET DIRIGERONT LES CITOYENS AUX DIVERS ENCLOS DE RÉCUPÉRATION.

MATIÈRES REFUSÉES :

Pneus
Styromousse
Munitions
Carcasses d'animaux
Produits explosifs

L'écocentre est exclusivement pour les citoyens
Interdit aux Institutions, Commerces, Industries

EMPLACEMENT : 1095, chemin Bilodeau, Coaticook
INFORMATION : 819-849-9479

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE
LA RÉGION DE COATICOOK

TARIFS ET HORAIRE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE ET
DE VALORISATION POUR L'ANNÉE 2015

TARIFS :

ENFOUISSEMENT (Membres)	110\$/tm + 21.65\$/tm (Redevance élimination)
ENFOUISSEMENT (Industries, Commerces, Institutions)	85\$/tm + 21.65\$/tm (Redevance élimination)
MATÉRIAUX CONSTRUCTIONS (CRD)	110\$/tm
COMPOSTAGE (Membres)	50\$/tm
COMPOSTAGE (Clients)	65\$/tm
BARDEAUX ASPHALTE (Écocentre)	80\$/tm
BOIS CONTAMINÉ (Industries, Commerces, Institutions)	80\$/tm * citoyen gratuit
SUPPLÉMENT POUR ENFOUISSEMENT IMMÉDIAT	100.00\$
PESÉE PUBLIQUE (SANS ENFOUISSEMENT)	10.00\$

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi au Vendredi : 8H00 à 16H30

Samedi : 8H00 à 11H30

Ouvert le samedi du 2 mai au 10 octobre 2015 inclusivement

JOURS FERMÉS

Jour de l'an Vendredi saint Fête de dollar

St-Jean-Baptiste Confédération

Fête du travail Action de Grâce Noël

POUR INFORMATIONS : 819-849-9479

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale

St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca

Réal Crête, conseiller responsable

Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité

Sylvie Fauteux, mise en page

téléphone : 819-437-5462

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps

DES PETITS GESTES DE GRANDE IMPORTANCE

Peu importe votre rôle dans la société, vous pouvez poser un geste simple pour accroître la participation sociale d'une personne handicapée. Vous contribuez ainsi à rendre notre société plus inclusive, plus riche.

<p>Vous vous déplacez à pied?</p>	<p>Offrez votre aide à une personne handicapée qui semble en avoir besoin pour franchir un obstacle sur sa route (trottoir, feu de circulation, etc.).</p>
<p>Vous mangez au restaurant?</p>	<p>Utilisez le feuillet de commentaires pour signaler un manque d'accessibilité de la terrasse, de la salle de toilette ou d'une section particulière.</p>
<p>Vous administrez un site Web?</p>	<p>Assurez-vous que ce que vous mettez en ligne soit accessible aux personnes handicapées, notamment celles ayant une incapacité visuelle (consultez les standards sur l'accessibilité du Web du gouvernement du Québec).</p>
<p>Vous êtes graphiste ou travaillez dans une imprimerie?</p>	<p>Sugérez des contrastes plus forts ou des pictogrammes éloquents à vos clients pour les affiches et indications de toutes sortes destinées au public.</p>

Du 1^{er} au 7 juin, le Québec vibrera à nouveau au rythme de la Semaine Québécoise des personnes handicapées. À l'instar des éditions précédentes, cette 19^e reprise sera l'occasion de sensibiliser la population de tous les milieux à l'importance d'adopter une attitude positive à l'égard des personnes handicapées et de poser des gestes, même les plus simples, pour contribuer à réduire les obstacles à leur participation sociale.

De plus, l'Office tient à vous informer qu'une page Facebook sera en ligne cette année, pour permettre à la population de suivre les préparatifs et les activités de la Semaine et d'interagir entre «amis» de la page. C'est incidemment par l'entremise de cette page que se feront les inscriptions au très populaire concours «Martin Deschamps pour emporter» qui, je le rappelle, consiste en un spectacle-conférence privé de Martin Deschamps. L'adresse de la page est



www.facebook.com/sqphophq.

Le compte à rebours est donc commencé, et l'Office vous convie à prendre part à l'action en utilisant les ressources à votre disposition pour transmettre les renseignements concernant la Semaine québécoise des personnes handicapées.



**ENSEMBLE,
BÂTISSONS UNE SOCIÉTÉ
PLUS INCLUSIVE**

Du 1^{er} au 7 juin
**Semaine québécoise
des personnes
handicapées**






Gardiens ou gardiennes RECHERCHÉ(E)S


Vous êtes âgés entre 12 et 17 ans, vous aimez les enfants et vous aimeriez être sur une liste de gardiens/gardiennes dans votre municipalité; voici votre chance.


Mobilisation 0-5 ans en partenariat avec la maison de la famille de Coaticook, est à la recherche de gardiens/gardiennes. Nous cherchons des jeunes responsables pour créer une liste dans chaque municipalité de la MRC de Coaticook. Les candidats doivent obligatoirement être âgés entre 12 à 17 ans et avoir réussi le cour de Gardiens Avertis. Pour s'inscrire vous pouvez vous rendre sur la page facebook: Les familles de la MRC de Coaticook ou appeler Karine Ménard au : 819-679-2563. La responsable communiquera avec vous. Incription: du 23 mars au 15 mai 2015





Karine Ménard : 819-679-2563


 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)


 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)


 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)


 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)


 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)

 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)

 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)

 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)

 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)

 Karine Ménard
819-679-2563
[lesfamillesdelamrcdecoaticook](https://www.facebook.com/lesfamillesdelamrcdecoaticook)

PROJET HABITATIONS HESTIA

Comme plusieurs le savent, nous avons obtenu la confirmation d'une aide financière gouvernementale pour le projet des Habitations Hestia (20 logements adaptés).

Pour donner suite à notre bonne nouvelle, il nous faut maintenant amasser une contribution du milieu. Alors nous vous proposons un moyen facile de contribuer au projet des Habitations Hestia.

En voici le lien : <http://haricot.ca/project/habitationshestia>

Chaque contribution, quel que soit le montant, sera appréciée. Un ÉNORME MERCI pour votre soutien!

Marick Tessier, Directrice

Association des personnes handicapées
de la MRC de Coaticook

Groupe en défense collective des droits

62, rue Main Ouest, Coaticook

Tél. : 819-849-4949

www.aphcoaticook.ca



TOUT SUR L'ENTRETIEN DES FINES HERBES!

Ce qu'il faut savoir sur les fines herbes

D'abord, il s'agit d'une belle porte d'entrée pour les débutants en jardinage. En effet, leur culture est très simple. Elles demandent peu d'entretien et elles sont très utiles autant pour la cuisine que pour parfumer votre terrasse. En mélange avec des fleurs comestibles, elles ont même un aspect ornemental. Qui n'a jamais rêvé d'avoir des herbes fraîches en tout temps sous la main?

Le sol

En pot : utilisez le MÉLANGE POTAGER URBAIN

Dans le jardin : Ajoutez du COMPOST SOLMER ou de la MOUSSE DE TOURBE si votre sol est pauvre ou argileux

L'emplacement

La majorité des fines herbes préfèrent le soleil (5 à 7 heures d'ensoleillement). Toutefois, le basilic, le persil, le fenouil et la menthe s'adaptent bien à l'ombre partielle (soleil du matin ou de fin d'après-midi). Vous profiterez davantage de leur parfum si elles sont protégées du vent. De plus, il est suggéré de les cultiver en pot sur la terrasse afin de les rendre plus accessibles.

L'arrosage

Le meilleur moment pour arroser : tôt le matin. Utilisez un contenant assez volumineux pour diminuer l'arrosage. **Attention!** Les fines herbes n'ont pas de grands besoins en eau. Laissez sécher entre les arrosages si elles sont dans un pot. Au jardin, on ne devrait pas avoir besoin d'arroser, à moins d'une canicule.

Les fertilisants

Pour des fines herbes biologiques : aspergez la terre avec les ALGUES MARINES ACADIE toutes les deux semaines et plantez dans un sol riche avec du COMPOST SOLMER.

ou appliquez de l'**engrais pour fruits et légumes 4-3-7** deux ou trois fois durant la saison.

*À l'exception de quelques annuelles comme le basilic doux, l'aneth et le fenouil, les fines herbes sont peu exigeantes en fertilisants.

Récolte

Le parfum et la saveur des herbes sont à leur meilleur si vous les récoltez tôt le matin. De plus, lors de l'établissement de la plante, on doit pincer la tige centrale du plant pour encourager une forme plus arbustive (couper à l'aide des deux doigts ou d'un ciseau juste au-dessus des prochaines tiges latérales). Le plus souvent possible, utilisez les pousses du dessus pour éviter que la plante ne monte en fleurs.

www.fermebedardblouin.com





Services Comptables des Frontières inc.

*Pour des services
comptables et fiscaux
de très grande qualité
à très bon prix !*



Vital Bernier, comptable
vital.b@videotron.ca

819 849-3117

11, chemin Mailloux, St-Herménégilde, Qc J0B 2W0
37, boul. Queen Victoria, bur. 150, Sherbrooke, Qc J1H 3P4

ENTREPOSAGE *La Vieille École*



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.

*Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.*



CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF RÉGION DE COATICOOK

WWW.CFCOATICOOK.COM

284, RUE CHILD,
COATICOOK, QC J1A 2B7

TÉL. : 819 849-6688

TÉLÉC. : 819 849-3068

COURRIEL : INFO@CFCOATICOOK.COM

Depuis maintenant 35 ans,

*Nous nous occupons, pour vous,
de tous les détails lorsque survient l'inévitable.*

*Vivez votre deuil, prenez soin de vos proches,
nous nous chargeons du reste. . .*

*N'hésitez pas à communiquer avec nous. . .
nous pouvons vous aider.*

« La Traversée »

*Mouvement d'entraide aux endeuillés
819 849-6688*

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay

Ste-Edwidge (Québec)

J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158

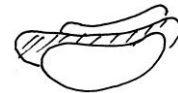
Télécopieur : 819-849-0707

Cellulaire : 819-578-2822

courriel : scalabrinipierre@hotmail.com



Feux d'artifices Équipement et accessoires de chasse & pêche Casse-croûte



Variétés Delorme et filles
833, ch. St-Jacques St-Herménégilde
(819)849-2011



Les campeurs sont âgés de 5 à 12 ans

- Le camp de jour se déroule du lundi au vendredi, de 8h à 17h.
- Un système de transport est disponible à partir de Compton, Coaticook et St-Herménégilde.
- Le déjeuner, le dîner et une collation santé sont fournis
- Le camp de jour offre sensiblement les mêmes activités que les camps réguliers en plus des activités spéciales
- Les enfants peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs semaines, pour un maximum de 9 semaines.

- Du 23 juin au 21 août 2015

Coûts

- 100\$ canadien, taxes incluses, repas et transport compris plus 50\$ de frais d'administration par famille.
- Vous êtes invités à nous contacter si vous nécessitez de l'aide financière.

*Pour de plus amples renseignements, visitez
office@frontierlodge.org
ou composez 819-640-0149 [français]*

FRONTIER LODGE, Lac Wallace, 1406 route 141, St-Herménégilde, QC, J0B 2W0

www.frontierlodge.org



ICI...



ICI...



XPLORNET

INTERNET HAUTE VITESSE



ET MÊME LÀ!

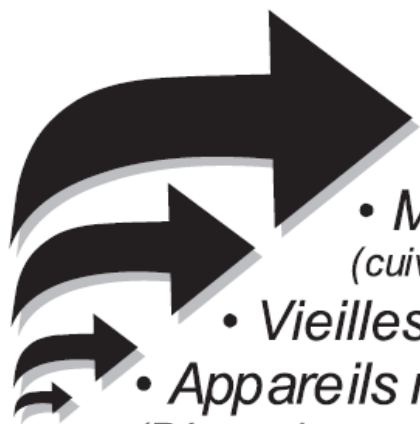
CONTACTEZ-NOUS POUR LES PROMOTIONS!

BRUNELLE
électronique

10, rue Main Ouest, Coaticook, Qc J1A 1P2
Tél. : 819-849-3608 • Téléc. : 819-849-4005
Sans frais : 1-877-849-3608
www.brunelle.tv

Récupération

BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035